

JEDECLARE.COM

Dématérialisation des comptes de campagne



La profession renforce sa position en mettant en œuvre la dématérialisation des comptes de campagne des candidats aux élections politiques : "l'e-expert-comptable" au service de la société.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur www.secteurpublic.asso.fr ou sur www.edificas.org et auprès des permanents du CSOEC en charge du projet : Sylvie Guerin (sguerin@cs.experts-comptables.org) et Stéphane Gasch (sgasch@cs.experts-comptables.org)

Comme il avait confié la certification des comptes des partis politiques aux commissaires aux comptes, le législateur a confié la présentation des comptes de campagne des candidats aux élections politiques aux experts-comptables inscrits au tableau de l'Ordre. C'est une mission qui réclame l'application des normes professionnelles dans un cadre non normé. Le professionnel doit se montrer pédagogique vis-à-vis de son client, le candidat, lui faire comprendre l'enjeu de la rigueur appliquée et la mesure de sa responsabilité.

Alors quoi de plus normal pour la profession que de mettre aussi dans la réalisation de cette mission toute son expérience de la dématérialisation des échanges. Depuis plusieurs années l'Ordre proposait un formulaire sous tableur "Excel" permettant la transmission informatique des informations et autorisant ainsi un traitement automatique de l'information. Ce processus a cependant montré ses limites dans l'alimentation automatique des valeurs au sein des cabinets ou dans la prise en compte de données variables telles que les listes de dons. Pendant cette même période des dernières années, l'utilisation des télédéclarations s'est généralisée dans les cabinets vers l'administration fiscale, les organismes de gestion agréés ou depuis quelques mois vers les banques. Ces télé-déclarations, ainsi d'ailleurs que les déclarations de TVA, mettent en jeu un langage spécialisé dans les échanges entre systèmes informatiques, Edifact. C'est dans ce cadre que la profes-



sion comptable a proposé à la Commission nationale des comptes de campagne et de financement des partis politiques de définir un nouveau cahier des charges.

Cette nouvelle étape répond aux nouvelles exigences de cabinets et aux règles de l'art en matière de dématérialisation :

- ▶ permettre un partage des gains de productivité et des investissements entre tous les acteurs de la dématérialisation.
- ▶ s'intégrer dans les systèmes de production des cabinets.
- ▶ sécuriser l'information de bout en bout.
- ▶ assurer une progressivité du projet pour gérer la transition.

Tout projet de dématérialisation implique un émetteur de l'information, un destinataire mais aussi des fournisseurs des composants techniques tels que logiciels ou portail. Ce projet réutilise des normes et langages déjà mis en œuvre, il

Solution Cegid Expert Etafi comptes de campagne 2007-2009

En version autonome ou intégrée, cette solution permet de réaliser les formulaires spécifiques pour les campagnes électorales de 2007 (législatives) à 2009 (européennes).

Pour toute information : jfpenuela@cegid.fr

pourra donc être développé rapidement et à coûts maîtrisés. Le cabinet joue pleinement son rôle dans la dématérialisation des données et utilisera son logiciel pour produire les déclarations.

Car l'autre caractéristique de ce projet est de s'intégrer dans le logiciel du cabinet. Il ne s'agit plus d'un format externe devant être retraité plus ou moins manuellement mais d'un message produit à partir de la tenue du dossier dans le logiciel lui-même.

Cette intégration est le premier maillon d'une chaîne de sécurité en supprimant un niveau de risque de ressaisie. Ensuite l'information est échangée dans un message minutieusement décrit dans un cahier des charges permettant des contrôles de cohérence et un rejet documenté en cas d'anomalies. Ces mêmes contrôles pourront être appliqués dès la production du document pour assurer la qualité de tous les composants de l'échange.

La structuration du projet et son intégration dans les systè-

mes d'information vont aussi permettre de répondre à l'ensemble des besoins du dispositif :

- ▶ tableaux structurés formant les comptes de campagne (2007) ;
- ▶ documents comptables liés : Balances et Grands livres en PDF (2007) ;
- ▶ documents comptables structurés (2008) ;
- ▶ fac-similé des pièces justificatives (2009).

Il s'agit donc d'un engagement sur la durée pour permettre à terme une dématérialisation de l'ensemble des éléments de la déclaration des comptes de campagne et l'utilisation à cette échéance de la signature électronique de l'expert-comptable.

Sur un plan pratique dématérialiser c'est facile !

1 Vous devez vous équiper de l'option comptes de campagne auprès de votre fournisseur de solution informatique ou auprès d'un éditeur proposant une solution autonome (cf encadré des solutions).

2 Vous faites signer le man-

VOS RENDEZ-VOUS JEDECLARE.COM EN RÉGION

jedecare.com est présent lors des manifestations régionales, à travers un stand ou des ateliers-conférences. Calendrier des deux prochains mois.

Mai

- ▶ 11 mai journée téléprocédures CROEC Poitou Charentes Vendée
- ▶ 31 mai Echanges relevés/ liasse avec le Crédit Agricole à Bordeaux CROEC Aquitaine
- ▶ 31 mai Echanges relevés/liasse avec le Crédit Agricole à Agen CROEC Aquitaine

Juin

- ▶ 1^{er} juin Echanges relevés/liasse avec le Crédit Agricole à Dax CROEC Aquitaine
- ▶ 6 juin Convention annuelle des experts-comptables d'Alsace à Europa Park — CROEC Alsace
- ▶ 6 et 7 juin ExperTech - journées technologiques au Parc des Expositions de Villepinte - CROEC Paris Ile-de-France
- ▶ 12 juin Réunion du Club JDC au CSOEC à Paris
- ▶ 27 juin Assemblée générale - CROEC Rhône Alpes

Pour plus d'informations, consultez notre site www.jedecare.info
Ecrivez-nous : galaxie@jedecare.info

dat de dématérialisation à votre client/candidat et vous gardez le deuxième exemplaire dans votre dossier.

3 Vous activez gratuitement l'option comptes de campagne dans votre compte jedecare.com

ou si vous n'êtes pas encore abonné vous appelez le 0890 71 06 13 pour savoir comment bénéficier d'un abonnement gratuit pour faire les comptes de campagne.

4 Vous dématérialisez !

7^E ASSISES DU NET ET DES TIC

30 ET 31 MAI - NICE - CENTRE DE CONGRÈS ACROPOLIS - www.assisesdunet.org

Dans le cadre de la promotion de la dématérialisation des comptes de campagne, le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables interviendra aux 7^e assises du NET et des TIC

le mercredi 30 mai 2007 de 14h30 à 16h00

« La dématérialisation des déclarations : évolution de la relation entre tous les professionnels publics et privés.

Après les déclarations professionnelles (TDFC & TVA) et l'impôt sur le revenu, la dématérialisation des comptes de campagne des candidats à une élection civile est-elle une évolution naturelle ? »

Ce forum présentera, après un bref historique de la dématérialisation et de ses enjeux, la dématérialisation des comptes de campagne.

Les intervenants présenteront aussi le rôle d'une plate-forme d'intermédiation : jedecare.com.

Un représentant de la Commission nationale des comptes de campagne et du financement des partis politiques ; Jean Yves Queneudec, expert-comptable ; Valéry Tarondeau, directeur développement PCL, groupe Cegid ; Stéphane Gash, directeur des études informatiques, CSOEC

UN STAND CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES VOUS ACCUEILLERA TOUT AU LONG DE CES DEUX JOURNÉES.

Comme vous l'aurez compris dans ce vademecum, votre portail déclaratif jedecare.com est mis gracieusement à votre disposition pour cette mission civique. Si vous êtes abonné, les flux seront gratuits, si vous n'êtes pas abonné vous bénéficierez d'un abonnement spécial en échange de votre engagement à dématérialiser.

Préparé depuis plusieurs mois par le groupe de travail « Transparence de la vie politique » présidé par Agnès Bricard, la commission des Missions Comptables et la commission Informatique, le dispositif sera expérimenté pour les élections législatives à partir du mois de juin 2007 et sera généralisé pour les municipales de 2008. Il sera présenté à l'occasion des 7^e assises du NET et des collectivités territoriales à Nice les 30 et 31 mai 2007. ●